

TERRÍTOIRÆ DU RUANDA-URUNDI SERVICE DES TRANSPORTS AUTOMOBILES USUMBURA,

Usumbura, le 21 mars 1957

4521 20 30 not

A Messieurs les Chefs de Service (tous).

A Monsieur le Résident du RUANDA à KIGALI.

A Monsieur le Résident de l'URUNDI à KITEGA.

A Messieurs les Administrateurs de Territoire(tous)

Au Commandant de la 2/14 Bn Inf. KIGALI.

Au Commandant de la 3/14 Bn Inf. KITEGA.

Au Gestionnaire du S.T.A.Principal de et à ASTRIDA.

OBJET: PREMIER ERRATUM AU REGLT. S.T.A., TOME II.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un exemplaire du ler erratum au Règlement S.T.A. Tome II, de même qu'un index alphabétique, qui pourra être inséré avant la table des matières.

Le Capitaine-Commandant LEDOUX, A Commandant, le S.T.A. Provincial.

INDEX ALPHABETIQUE

Approbation v° contrôle Art. 8,79,97,102 Art. 41 Assurance Autorités qui proposent Art. 39,48,51,54,60,61,67,71,76,87, 88 à 90,95,96,100,101 Autorités qui décident Autorités établissant des décomptes Art. 57 Art. 6,67 à 69,96 à 102 Avion Bagages supplémentaires vº Poids Bicyclettes Art. 6, 70 à 74, 87 Canots à moteur Art. 6, 16 v° S.T.A. Carence S.T.A. v° plèces justificatives Carnet de route Art. 9 Art. 28 Art. 4 Cas non prévus Centres (définition) Chauffeur Colonie Classes des véhicules v° véhicules C.D.D. Art. 48 Commission des Transports Art. 40,46,48,67 Conditions d'octroi des indemnités Art. 21 à 24,35 à 38,67,70 Art. 49,53,55,56,61,94,95 Contrevaleur Contrôle D.C., pièces, indemnités, etc.
Cumul de fonctions Art. 41,64,69,74,83 Art. 6,25 " d'indemnités Art. 6, 33 Décisions
Déclarations de créance
Déclaration d'emploi

de carance
Décomptes
Demande d'indemnités
de transport STA
Dépassement
Déplacements habituels
occasionnels
habitation-bureau
d'urgence
d'urg " supplémentaires v° Dépassement Détermination de l'indemnité vo Indemnités Effet rétroactif Art. 45, 73 Etat des autorisations (aéronef) Art. 99 Art. 91, 92, 98 v° Pièces justificatives Factures transp. privé Feuille de route Fonctions cumulées v° Indemnités Gage des prêts Art. 81, 87 Habitation de son choix Art. 38 Hors centres (définition) Art. 28 tation budgétaire

mnités proportionnelles

forfaitaires

de représentation

de fonction

nominatives

nominatives

cumulées

Art. 71, 90

Art. 26, 28, 30, 37, 40, 67

Art. 19, 26, 27, 30 à 32, 34

Art. 26, 27

Art. 6, 7, 28

Art. 6, 16, 67, 71

v° cumul d'indemnités Imputation budgétaire Indemnités proportionnelles

Indemnités habitation-bureau Art. 6, 34 à 38 (détermination de l'indemnité) Art. 5 v° D.C. Introduction des D.C. vº Pièces justificatives Journal de route Kilomátrage parcourus Art. 64 Art. 15, 24, 86 Art. 49 à 51, 53, 54, 58 (art.50), 61(Art. 50) Motocyclettes Mutation Notification Décision ind. Art. 46, 47, 48, 71 Art. 83, 84 prêt Art. 58, 62, 63, 69, 72 v° Poids Payement des indemnités Personnes supplémentaires Art. 52, 58, 59, 64, 85, 92,93,98,99 Art. 13, 14, 66 Art. 75 à 87 Art. 85 Pièces justificatives Poids supplémentaires " (preuve de l'emploi) Principes Art. 1 Art. 41, 42, 43, 45 Art. 48 Propositions pour les A.T. et CDD v° S.T.A. Art. 80, 81, 85 à 87 Art. 71 Recours au S.T.A. Remboursements des prêts Retrait d'abonnement Sanctions Art. 65 S.T.A. (recours au) (carence du) Art. 1, 3 Art. 1, 88 Art. 17, 18, 68, 71 Art. 88, 101 Art. 88 à 102 Art. 96 à 102 Taux des indemnités Transport public privé " par avion du véhicule person. Art. 60, 61
plus avantagenx Art. 2, 88, 101
un agent Colonie Art. 56, 93
lon tardive Art. 58, 63, 69, 98 plus avantageux " par un agent Colonie Transmission tardive Véhicules (classes) Art. 10, 15, 16 Art. 11, 12, 66 utilisé (cessation d'utilisation du) Art. 66 Art. 13, 14 v° transport supplémentaire 11 transportés Art. 46, 48, 67, 83, 98 Art. 10, 21 à 23 Visa B/C Voitures Voyages Belgique/Congo et vice versa Art. 53 à 56, 58, 94, 95 Voie normale d'arrivée ou de retour Art. 49